

CAMP DE JOUR ET CAMP EN ACTION 2018

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND-HAVRE

201 C, avenue du Portage
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2X 3T4
Téléphone : (902) 435-3244, poste 206
Courrier électronique : camp@ccgh.ca
Site web: www.ccgh.ca



Le Camp de jour du Conseil communautaire du Grand-Havre (CCGH) cherche à contribuer au développement de l'enfant, tout en intégrant les jeux et le plaisir dans sa démarche. C'est ainsi que la direction du Camp de jour promeut le plein potentiel de l'enfant et appui le thème : « ***Chaque enfant peut jouer gagnant.*** »

Cet été, le Camp de jour et le Camp en action offriront 8 semaines d'activités amusantes et dynamiques en français pour les jeunes! Voici les dates et les thèmes des 8 semaines :

Semaine 1	Cirque Fantastique	<u>3 au 6 juillet (4 jours)</u>
Semaine 2	Scientifiques Magnifiques	<u>9 au 13 juillet (5 jours)</u>
Semaine 3	Olympique 2018	<u>16 au 20 juillet (5 jours)</u>
Semaine 4	Zoo'ons ensemble!	<u>23 au 27 juillet (5 jours)</u>
Semaine 5	Actif et créatif	<u>30 juillet au 3 août (5 jours)</u>
Semaine 6	Retour dans le passé	<u>7 au 10 août (4 jours)</u>
Semaine 7	Franco-fun	<u>13 au 17 août (5 jours)</u>
Semaine 8	H2eau	<u>20 au 24 août (5 jours)</u>

Règlements généraux et politiques internes du Camp de jour/Camp en action

1. Critères d'admission

L'enfant est admissible lorsque la première langue apprise, comprise et encore parlée par le père, la mère, le grand-père ou la grand-mère est le français.

Le Camp de jour accueille les enfants de **5 à 9 ans** à l'École du Carrefour et à l'École du Sommet entre le 3 juillet et le 24 août. Les enfants qui sont inscrits aux écoles maternelles de la région qui commenceront en septembre 2018, sont également admissibles (même s'ils n'ont pas encore 5 ans). Le Camp en action accueille les enfants de **10 à 13 ans** à l'École du Carrefour et à l'École secondaire du Sommet entre le 3 juillet et le 24 août également.

*Si le nombre d'inscriptions d'une semaine n'est pas suffisant afin de rentabiliser le Camp, la coordination du Camp de jour se réserve le droit d'annuler cette semaine en question.

2. Inscriptions

Les places d'inscriptions sont attribuées sur une base de premier arrivé, premier inscrit. Les formulaires d'inscriptions peuvent être déposés au Conseil communautaire à l'École du Carrefour et à l'École du Sommet ainsi qu'au secrétariat à l'École Beaubassin et à l'École Bois-Joli. Il est également possible de faire parvenir le formulaire et les paiements par la poste aux coordonnées du CCGH. L'inscription doit être dûment remplie et le paiement doit également être remis afin d'assurer la place de l'enfant. À moins d'avis contraire, cela finalise l'inscription de votre enfant.

Veuillez noter que les inscriptions peuvent être faites tout au long de l'été. **Par contre, des frais de retard de 15\$ (par famille) seront ajoutés pour toute inscription faite après le 22 juin 2018. Les inscriptions doivent être remises au plus tard, le jeudi qui précède la semaine de camp. Sinon, l'inscription ne sera pas acceptée.**

Si le maximum d'inscription pour une semaine est atteint, votre enfant sera placé sur une liste d'attente et vous serez avisés aussitôt qu'il y aura une place disponible.

3. Horaire

Le Camp de jour et le Camp en action se déroulent entre 9h et 16h 30, du lundi au vendredi. Il y a deux jours fériés obligatoire durant l'été, soit :

- Fête du Canada (le lundi 2 juillet)
- Congé Civic (le lundi 6 août)

Nous offrons un service de garde de 7h à 9h le matin et de 16h 30 à 17h 30. Des frais de 30\$ par semaine (ou de 7\$ par jour individuel) s'ajoutent à l'inscription de chaque enfant.

*Après 17h 30, des frais de 5\$ par famille seront perçus pour chaque quart d'heure (ou portion d'un quart d'heure) de retard pour venir chercher l'enfant.

Feuilles de calculs

Camp de jour					Camp en action			
Semaine	1 ^{er} enfant	2 ^e , 3 ^e /4 ^e	Service de garde	Total	1 ^{er} enfant	2 ^e , 3 ^e /4 ^e	Service de garde	Total
Semaine 1 (3 au 6 juillet)	95\$	90\$	25\$ (7\$/jour)		130\$	125\$	25\$ (7\$/jour)	
Semaine 2 (9 - 13 juillet)	115\$	110\$	30\$ (7\$/jour)		150\$	145\$	30\$ (7\$/jour)	
Semaine 3 (16 - 20 juillet)	115\$	110\$	30\$ (7\$/jour)		150\$	145\$	30\$ (7\$/jour)	
Semaine 4 (23 - 27 juillet)	115\$	110\$	30\$ (7\$/jour)		150\$	145\$	30\$ (7\$/jour)	
Semaine 5 (30 juillet - 3 août)	115\$	110\$	30\$ (7\$/jour)		150\$	145\$	30\$ (7\$/jour)	
Semaine 6 (7 - 10 août)	95\$	90\$	25\$ (7\$/jour)		130\$	125\$	25\$ (7\$/jour)	
Semaine 7 (13 - 17 août)	115\$	110\$	30\$ (7\$/jour)		150\$	145\$	30\$ (7\$/jour)	
Semaine 8 (20 - 24 août)	115\$	110\$	30\$ (7\$/jour)		150\$	145\$	30\$ (7\$/jour)	
								T-shirt : 10\$
								Casquette : 10\$
								Retard : 15\$

Après 22 juin	
Total	

4. Tarifs et modalités de paiement

Camp de jour 2018 :

- 115\$ par semaine de 5 jours
- 95\$ par semaine de 4 jours

Camp en action 2018 :

- 150\$ par semaine de 5 jours
- 130\$ par semaine de 4 jours

Un rabais de 5\$ est offert pour l'inscription du 2^e, 3^e et 4^e enfant de la même famille qui est inscrit à la **même semaine** (Camp de jour et Camp en action).

***Veuillez noter que le tarif pour une semaine de 4 jours s'applique seulement aux semaines du 3 au 6 juillet et du 7 au 10 août.**

Les enfants **doivent** également se procurer un t-shirt de camp, au coût de **10\$**. Celui-ci est rouge pour le Camp de jour et jaune pour le Camp en action. Ce t-shirt est obligatoire puisqu'il contribue à la sécurité des jeunes lors des sorties. Si l'enfant a déjà participé au camp et il en possède déjà un, il peut choisir de le réutiliser cet été. Nous vous offrons aussi l'option d'acheter une casquette au coût de 10\$, mais celui-ci n'est pas obligatoire.

Les paiements pour l'inscription peuvent être faits par chèque ou en argent comptant. Les chèques doivent être postdatés deux semaines avant le début de la semaine à laquelle l'enfant participera (voir le tableau ci-dessous). Veuillez s'il-vous-plaît préparer un chèque pour chaque semaine à laquelle vous inscrivez votre/vos enfant(s).



Semaine de camp	Date du chèque
3 au 6 juillet	18 juin
9 au 13 juillet	25 juin
16 au 20 juillet	2 juillet
23 au 27 juillet	9 juillet
30 juillet au 3 août	16 juillet
7 au 10 août	23 juillet
13 au 17 août	30 juillet
20 au 24 août	7 août

Martine Losier
123 Maple Ave
Dartmouth, N-É
B2W 3A1

123

DATE 19 juin 2018

Pay to the order of Camp de JOUR CCGH **125,00\$**

Cent vingt-cinq ^{xx}/100 DOLLARS

MÉMO pour Nadine Losier, sem. 1, + t-shirt

Martine Losier

*Tout chèque ou paiement sans fonds (NSF) devra être remplacé immédiatement. En plus des frais bancaires qui vous seront facturés, un frais d'administration de 25\$ sera alloué pour un chèque sans provision.

5. Politique de remboursement

Afin de recevoir un remboursement complet, l'annulation doit être faite au moins **14 jours avant** le début de la semaine en question. Pour toute annulation faite au moins **7 jours avant** la semaine en question, un frais administratif de 25\$ sera facturé. Finalement, aucun remboursement ne sera offert pour une annulation sans certificat médical **faite en moins de sept jours** avant la semaine en question.

6. Déroulement du camp

a) Arrivées et départs

Les parents et/ou gardiens sont responsables d'emmener leur enfant à l'endroit où se déroule le camp. De plus, ils doivent signer la feuille d'arrivée et de départ afin de nous signaler la présence ou l'absence de l'enfant. Si l'enfant se rend au Camp par ses propres moyens, cela doit être identifié dans le formulaire d'inscription.

b) Sorties

Des activités sont organisées toutes les semaines. Par contre, il est parfois nécessaire d'annuler ou de modifier l'activité planifiée pour des raisons imprévues, entre autres la température. À ce moment, elle sera remplacée par une autre activité qui sera autant amusante.

c) Nourriture et allergies

Nous demandons que les enfants amènent **au moins deux collations et un dîner**. Le service de cafétéria ne sera pas offert au camp. Nous exigeons également que les aliments apportés ne **contiennent aucune trace d'arachides ou de noix**.

Il est très important que les parents et/ou gardiens signalent toute allergie que possède l'enfant ainsi que leurs réactions.

d) Médicaments

Veuillez noter qu'aucun médicament ne peut être administré sans l'autorisation des parents/gardiens. Dans ce cas, nous vous demanderons de remplir un formulaire.

e) Accidents

En cas d'accident, l'enfant recevra les soins médicaux nécessaires et nous communiquerons avec les parents/gardiens. Un formulaire d'incident sera dûment rempli par le personnel du camp et devra être signé par le parent/gardien.

7. Vêtements et objets personnels (important de bien les identifier)

a) Vêtements

Nous demandons que les enfants amènent des vêtements supplémentaires (qui peuvent rester dans leur bac à l'école) en cas de dégâts ou de jeux d'eau (s'ils ont oublié leur maillot de bain).

b) Espadrilles

Nous demandons aux parents de **fournir une paire d'espadrille à leur(s) enfant(s)** pour leur permettre de participer aux activités qui se déroulent dans le gymnase.

c) Effets personnels

Le Camp de jour ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte d'articles ou d'objets appartenant à un enfant. Les enfants sont responsables de leurs effets personnels. **Il est interdit d'apporter des jouets, sauf lors d'activités spéciales.**

****Veuillez bien identifier tous les effets personnels de votre enfant.**

8. Reçu d'impôts 2018

Une copie de votre reçu, indiquant le montant du paiement reçu par le Camp de jour pour l'utilisation de nos services, sera envoyée à l'adresse qui se trouve sur le formulaire d'inscription. Il est important de nous aviser de tout changement d'adresse. Les reçus seront envoyés par la poste au plus tard le 15 septembre 2018.

9. Comportement des enfants

Les enfants sont encouragés à faire preuve d'un comportement positif lors de leur participation à nos activités. L'approche du personnel est constructive, selon les mesures adaptées aux gestes et aux âges des enfants, de façon à favoriser l'autodiscipline, à assurer leur santé et leur sécurité ainsi qu'à respecter les droits d'autrui.

Règles à suivre :

- Respect des autres enfants, du personnel et des gens en général ; aucune intimidation et discrimination ne sera tolérée;
- Respect du matériel et des lieux : on range le matériel et on l'utilise correctement;
- Langage approprié et respectueux, en français;
- L'usage de l'anglais par les participants n'est pas encouragé.

Lors de l'observation de comportements indésirables, les procédures sont les suivantes :

- 1) L'enfant reçoit trois avertissements verbaux du personnel;
- 2) Le personnel rencontre le parent accompagné de l'enfant pour discuter de la situation. Un plan de service est développé dans un délai raisonnable;
- 3) Un rapport écrit est envoyé à la coordination;
- 4) Après la réception du troisième rapport, une lettre écrite de la coordination sera envoyée aux parents. Cette lettre consiste à aviser le parent que le comportement de son enfant ne peut être toléré au Camp de jour/ Camp en action et que l'enfant sera retiré du programme en raison de son comportement. Les parents recevront un préavis écrit d'une semaine et seront remboursés pour les semaines dont l'enfant ne participera plus;
- 5) Dans les cas extrêmes, la coordination du Camp de jour et le directeur général du Conseil communautaire du Grand-Havre se réservent le droit d'un renvoi automatique si jugé nécessaire.

**Les pages 1 à 5 peuvent être conservées à la maison.*

**Nous vous demandons de lire attentivement les informations ci-dessus et d'en prendre connaissance. La page 11 du formulaire d'inscription doit être signé et remis lors de l'inscription au camp.*

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX :

Veillez SVP nous remettre une copie de la carte d'assurance maladie de votre enfant et la coller dans l'encadré ci-dessous.

▼ Carte d'assurance maladie ▼



Nom : _____

Numéro : _____

Date d'expiration : _____

*****Veillez calquer la carte ici *****

L'enfant souffre-t-il d'une condition médicale qui nécessite une attention particulière? oui ___ non ___

Si oui, expliquez? _____

Énumérez tout ce qui serait utile aux membres du personnel de savoir au sujet de votre enfant (gêne excessive, phobies/peurs, **allergies et les réactions associées**, problèmes de comportement, difficultés de langage ou tout autre empêchement...) et les instructions spéciales qui peuvent s'appliquer à votre enfant :

*L'autorisation écrite des parents/gardiens sera nécessaire afin d'administrer des médicaments. Communiquez avec la coordonnatrice, Courtlyn Arsenault, afin d'obtenir un formulaire.

CONTACTS D'URGENCE (autre que les parents) :

1. Nom de la personne : _____

Téléphone : _____

Lien de parenté : _____

2. Nom de la personne : _____

Téléphone : _____

Lien de parenté : _____

Dans l'éventualité où ni moi, mon conjoint(e), où les personnes contact ne peuvent être rejoints, j'autorise la direction du **Camp de jour** à transporter mon enfant (nom de l'enfant) _____ à un centre médical et à demander l'intervention d'un ou plusieurs membres du corps médical suite à une maladie subite ou une urgence.

Signature du parent : _____

Parental Consent for Emergency Care and Transportation

Name of Child: _____

Date: _____

If, at any time, due to such circumstances as an injury or sudden illness, medical treatment is necessary, I authorize the day camp staff to take whatever emergency measures they deem necessary for the protection of my child while in their care.

I understand that this may involve calling a physician, interpreting and carrying out his or her instructions, and transporting my child to a hospital or physician's office, including the possible use of an ambulance.

All efforts will be made to contact me when the child is being transported for emergency treatment.

If possible, the hospital will be _____.

I understand that this may be done prior to contacting me, and that any expense incurred for such treatment, including ambulance fees, is my responsibility.

Parent or guardian's signature

Camp coordinator/director's signature

*Veuillez noter que ce formulaire n'a pas été traduit pour des raisons de sécurité. Le personnel soignant l'enfant doit être en mesure de lire et de comprendre l'information. Si vous éprouvez de la difficulté à remplir le formulaire, n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice du Camp pour de l'aide.

PERSONNES AUTORISÉES :

L'enfant qui nous est confié ne pourra quitter les lieux du Camp sans l'autorisation écrite du parent, ou du gardien de droit de l'enfant, ou de la personne qui s'est vue confier la garde de fait par l'un des deux parents. Veuillez faire une liste des gens (autre que les parents) qui pourraient venir chercher votre enfant, et à qui vous en donnez la permission.

***Nous demandons donc aux parents de nous avertir, à l'avance, lorsqu'il y aura une autre personne qui viendra chercher leur enfant au camp.**

NOM

LIEN

TÉLÉPHONE

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui est interdit (légalement) d'entrer en contact avec l'enfant?

À remplir seulement si votre enfant se rend au Camp par ses propres moyens (ex. : marche, bicyclette)

Je donne l'autorisation à mon enfant _____ de se rendre au Camp de jour par ses propres moyens. Je comprends que le Camp de jour ne sera pas tenu responsable des incidents pouvant se produire lors du trajet entre la maison et le camp. Vous serez averti si votre enfant arrive en retard.

Signature du parent : _____

Date : _____

Est-ce que votre enfant est inscrit en maternelle 2018 ? Si oui, en classe de francisation ou francophone?

Francisation

Francophone

T-SHIRT :

Souhaitez-vous commander un t-shirt du Camp de jour (rouge) / Camp en action (jaune) pour votre enfant cet été? Si vous avez un t-shirt du camp à la maison, vous n'avez pas à en acheter un autre, mais en cas de doute, nous vous recommandons d'en acheter un. C'est obligatoire d'en acheter si vous n'en avez pas déjà un. Les t-shirts sont portés pendant les sorties.

Oui

Non

Si OUI, quelle taille de t-shirt désiriez-vous commander ? Encerclez.

Tailles enfants

Petit Moyen Grand

Tailles adultes

Petit Moyen Grand

*Veuillez noter que si vous avez répondu OUI, il est nécessaire de payer 10,00 \$ avec les frais d'inscription.

CASQUETTE :

Souhaitez-vous commander une casquette de Camp pour votre enfant cet été ? Veuillez noter que ce n'est pas obligatoire d'en acheter une.

Oui Non

Si OUI, quelle couleur désirez-vous ? Encerclez. (Les casquettes sont ajustable- taille enfant)

Rouge Orange Gris Bleu marin

*Veuillez noter que si vous avez répondu OUI, il est nécessaire de payer 10,00\$ avec les frais d'inscriptions.

PHOTOS :

Le Camp de jour et le Camp en action prennent des photos tout au long de l'été afin d'être en mesure de créer un album souvenir pour les campeurs, et de montrer aux gens les activités du Camp de jour/en action. C'est alors que les photos prises peuvent être utilisées pour des fins publicitaires associées avec le CCGH.

Veuillez s'il vous plaît cocher si vous acceptez que votre enfant soit dans l'album souvenir distribué à la fin de l'été.

Oui Non

Veuillez s'il vous plaît cocher si vous acceptez que votre enfant soit dans les photos publiées sur le site web du Camp de jour.

Oui Non

Veuillez s'il vous plaît cocher si vous acceptez que votre enfant soit dans les photos publiées par le CCGH.

Oui Non

PISCINE :

Certaines activités seront planifiées à la piscine et à la plage. Veuillez s'il vous plaît cocher la case qui correspond aux habiletés de nage de votre enfant.

Sait nager seul Sait nager avec un gilet de sauvetage/des flotteurs Ne sait pas nager du tout

Commentaires :

MERCI BEAUCOUP!

Pour toutes questions, n'hésitez pas de communiquer avec la coordonnatrice, Courtlyn Arsenault, au **435-3244, poste 206**

ATTESTATION

Je reconnais que mon enfant sera sous la supervision d'adultes, d'animateurs responsables et d'employés du Conseil communautaire du Grand-Havre qui veilleront à son bien-être et à sa sécurité en prenant toutes les précautions nécessaires.

*J'accepte que mon enfant participe à toutes les activités et sorties organisées par le **Camp de jour/Camp en action du Conseil communautaire du Grand-Havre** (marches, promenades, voyage en autobus, voiture, bateau, etc.)*

*Je confirme, par la présente, avoir pris connaissance des **Règlements généraux et politiques internes du Camp de jour/Camp en action** présentés au début de ce document. L'occasion m'a été donnée d'en discuter avec la coordination du camp. J'accepte de me conformer aux exigences comprises dans les politiques de l'établissement et j'approuve les principes qui m'ont été présentés.*

*Par rapport à la **discipline**, je constate également que le Conseil communautaire du Grand-Havre et le personnel du Camp de jour/Camp en action se réservent le droit de refuser ou de retirer un enfant déjà inscrit s'il est jugé incapable de participer au programme pour des raisons de comportement ou pour toutes autres raisons valables.*

Signature du parent/tuteur/tutrice

Date

ENGAGEMENT

La population du Camp de jour/Camp en action est très diversifiée et le niveau de français parlé par les enfants varie beaucoup. L'origine, le milieu familial, les différentes expériences de vie sont autant de facteurs qui influent sur l'acquisition et le développement de la langue française chez l'enfant. **C'est les raisons pour lesquelles la direction du camp exige que les enfants utilisent la langue française autant à l'intérieur du camp que lors des sorties.**

Le Camp de jour/Camp en action encourage la famille à vivre des expériences et des activités en français autant que possible pendant l'été afin de valoriser davantage la langue auprès de leurs enfants et leur permettre de bénéficier pleinement de leur expérience.

Les parents/tuteurs sont les premiers responsables de l'apprentissage et du développement de la langue française auprès de leur enfant. Le Camp a donc besoin de votre engagement, de votre appui, de votre collaboration et de votre contribution afin de réaliser sa mission.

« Je m'engage à encourager et à promouvoir l'usage de la langue française dans mes conversations avec mon enfant durant toute la durée de sa participation au Camp de jour et au Camp en action. »

Signature du parent/tuteur/tutrice

Date

Signature de la coordination

Date